

PORTE DE FLANDRES



Un avenir un peu vague pour Musidanse

jeudi 16.02.2012, 14:00



L'association Musidanse s'inquiète pour sa pérennité et son développement.

Musidanse n'a plus à prouver son succès à Douvrin et ailleurs. Pourtant, ses dirigeants craignent pour la pérennité et le développement de l'association.

Ils sollicitent l'aide de la municipalité.

Depuis sa création en 1984, la structure séduit les Douvrinois et propose des cours de danse de qualité. Ses professeurs, diplômés, sont appréciés des 240 adhérents. Les cours de Modern Jazz sont enseignés depuis le début par Annie Szymczak, tandis que les cours de danse classique sont dispensés par

Marianne Dieux depuis 2007. Médaille d'Or à plusieurs reprises dans des concours nationaux, l'école est réputée pour ses valeurs de travail, rigueur, respect et joie de vivre. Musidanse est également connue pour son grand stage annuel, qui se déroule au mois de mars à Douvrin.

Durant une semaine, les amateurs de danse se donnent rendez-vous pour apprendre auprès de professionnels. Ces animations et cours réguliers, font vivre l'association et lui permettent de gagner quelques fidèles supplémentaires chaque année. D'ailleurs, depuis la rentrée, elle gagne une quarantaine de nouveaux danseurs et une nouvelle activité est proposée : des cours de comédie musicale pour les petits.

Une réputation

qui n'est plus à faire

Cependant, Musidanse est menacée par des soucis financiers. « Le constat à ce jour est simple, à compter de mars 2012, nous ne savons pas comment assurer le paiement des salaires des professeurs et des charges sociales », déclarait le président Luc Lecoeuche, dans un communiqué à ses adhérents en décembre dernier.

En effet, « en 2009, notre subvention a été revue à la baisse, c'était un accord entendu avec la municipalité. Aux vues des difficultés financières de la ville, et sachant que nous avons une bonne trésorerie, nous avons accepté de faire l'effort », confie Luc Lecoeuche. Mais depuis, la subvention n'est pas revenue à son montant initial et l'association s'inquiète pour sa pérennité et son développement. « Il nous faudrait 1000 euros supplémentaires, par an, pour être sûr de pouvoir assurer le maintien de l'association. » Pour comprendre le fonctionnement de Musidanse, il faut revenir quelques années en arrière. « Au départ, il s'agissait d'un atelier municipal, assure le maire, Jean-Michel Dupont. Les professeurs étaient des employés rattachés à la mairie et donc rémunérés par la municipalité. Mais une loi est passée en 2009 et les associations telles que Musidanse doivent désormais prendre en charge les salaires des employés. Nous leur accordons une subvention de 53 000 euros qui leur permet de le faire et d'assurer leurs manifestations. »

Une subvention exceptionnelle

Mais les inscriptions et adhésions, bénéfiques majeurs de Musidanse, sont toujours perçues par la municipalité. « Plus notre nombre d'adhérents grossit et plus nous avons besoin de moyens supplémentaires et plus nous payons de charges. Nous aimerions pouvoir récupérer les bénéfices de l'association par le biais de la subvention, pour continuer à rémunérer nos professeurs et payer nos charges. » Parce que ses effectifs ont gonflé et que de nouvelles activités sont proposées, Musidanse a pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de 1000 euros, afin de boucler l'année 2011 correctement. Aujourd'hui, l'association poursuit ses actions auprès de la mairie et à l'interne, pour convaincre les élus qu'une augmentation de la subvention annuelle est nécessaire. « Le budget pour les assos sera voté en mars. Nous espérons que le maire nous entendra », note le président.

Pour ce faire, Luc Lecoeuche a appelé ses adhérents à témoigner de ce que Musidanse représente pour eux. Les documents ont été envoyés en mairie. D'autre part, la structure tente de trouver d'autres moyens de financements et a lancé la vente d'une gamme de vêtements ainsi que de sacs. Puis un mini-gala sera organisé le 1er mars, à l'occasion du stage annuel. « Nous y restituerons tout ce qui aura été appris pendant le stage. » Car l'école ne perd pas espoir et a déjà programmé sa manifestation annuelle, qui se déroulera du samedi 25 février au 2 mars 2012.

Mélanie LOUF

« Il nous faudrait 1000 euros supplémentaires, par an, pour assurer le maintien de l'association. »